

Il faut « encore travailler » la carte selon la FNSEA

© 13/02/2018 |  Terre-net Média

La présidente de la FNSEA Christiane Lambert a estimé lundi soir qu'il fallait « encore travailler » sur la nouvelle carte des zones défavorisées simples qui doit bientôt être remise par le ministère de l'agriculture au président de la République.

« Vous avez une date, vous ? », a demandé **Christiane Lambert** aux journalistes venus l'attendre à la sortie du ministère de la transition énergétique, où elle avait rendez-vous avec Nicolas Hulot, pour parler réduction des produits phytosanitaires. « La réunion qui s'est tenue vendredi (au ministère de l'agriculture, NDLR) a acté qu'il fallait travailler encore. C'est vraiment nécessaire, parce que c'est un sujet complexe qui a été mis en dormance par le ministre précédent pendant six mois, ce que nous regrettons vraiment », a déclaré la présidente de la FNSEA à propos de la **carte des zones défavorisées** simples, dont la révision inquiète de nombreux agriculteurs qui ont organisé plusieurs manifestations ces derniers jours.

Christiane Lambert a rendu responsable le président de la République des **manifestations** récentes à Toulouse, Auch ou Arles, en l'accusant d'être coupable de précipitation sur ce dossier ardu. « Nous avons fait savoir à l'Élysée que nous avons trouvé que Emmanuel Macron annonçait beaucoup trop vite et c'est cette expression trop rapide, à l'emporte-pièce qui a fait exploser le terrain », a déclaré Christiane Lambert. « Il ne transformera pas la France et l'agriculture en n'écoutant pas les organisations agricoles, il doit écouter les corps intermédiaires », a-t-elle déclaré. « Nous avons proposé une position équilibrée, il a voulu passer trop vite, ça se retourne contre lui », a-t-elle conclu.

Le 25 janvier, lors de la présentation de ses **vœux au monde agricole**, le président Emmanuel Macron avait promis des mesures d'accompagnement et un délai de sortie de deux à trois ans pour ceux qui seront exclus de cette aide européenne. La nouvelle carte est appelée à remplacer au 1^{er} janvier 2019 la carte actuelle, qui date de 1976. Elle détermine notamment le versement de l'**indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)** hors montagne, une aide à laquelle est consacré chaque année un peu plus d'un milliard d'euros. « Le ministre réunira la semaine prochaine le groupe de travail national. Il proposera une carte des zones défavorisées simples (**ZDS**) au président de la République à la mi-février, conformément à la demande de celui-ci », avait fait savoir vendredi le ministère dans un communiqué.